

Annexe 1

Actualisation du diagnostic

SCoT DE LA RÉGION DE COGNAC

Sommaire

Les changements de périmètre p.3

Les évolutions démographiques... p.4

Les évolutions résidentielles p.11

Les évolutions économiques p.16

Les équipements p.22

Glossaire p.24

Les changements de périmètre

La Communauté d'agglomération de Grand Cognac

La Communauté d'agglomération de Grand Cognac a été créée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion des Communautés de communes du Grand Cognac, de Grande Champagne, de Jarnac et de la région de Châteauneuf.

Au sein même de cette intercommunalité, le nombre de communes est passé de 62 à 57 suite à des fusions.

Ainsi, la commune nouvelle de Bellevigne est issue de la fusion, depuis le 1^{er} janvier 2017, des communes de Eraville, Malaville, Nonaville, Touzac et Viville.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les communes de Gondeville et Mainxe ont fusionné pour devenir Mainxe-Gondeville.

La Communauté de communes du Rouillacais

A la suite de fusions de communes, leur nombre est passé de 20 à 13 entre 2016 et 2019.

Les communes de Genac et Bignac ont fusionné au 1^{er} janvier 2016 pour devenir la commune de Genac-Bignac.

La commune de Rouillac a intégré progressivement les communes de Plaizac et de Sonnevile au 1^{er} janvier 2016, puis celle de Gourville au 1^{er} janvier 2019.

Enfin, la commune de Val d'Auge s'est constituée au 1^{er} janvier 2019 suite à la fusion des communes d'Anville, d'Auge-Saint-Médard, de Bonneville et de Montigné.

Les évolutions démographiques

Évolution démographique de 1968 à 2016

Source : INSEE, RP, 2019

	1968	1975	1982	1990	1999	2011	2016
CA du Grand Cognac	68 025	70 546	69 786	70 312	69 214	69 797	69 775
CC du Rouillacais	8 714	8 742	8 739	8 963	8 980	9 961	10 141
SCoT de la région de Cognac	76 739	79 288	78 525	79 275	78 194	79 758	79 916

Évolution démographique en valeur absolue depuis 1968 à 2016

Source : INSEE, RP, 2019

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2011	2011-2016
CA du Grand Cognac	2 521	-760	526	-1 098	583	-22
CC du Rouillacais	28	-3	224	17	981	180
SCoT de la région de Cognac	2 549	-763	750	-1 081	1 564	158

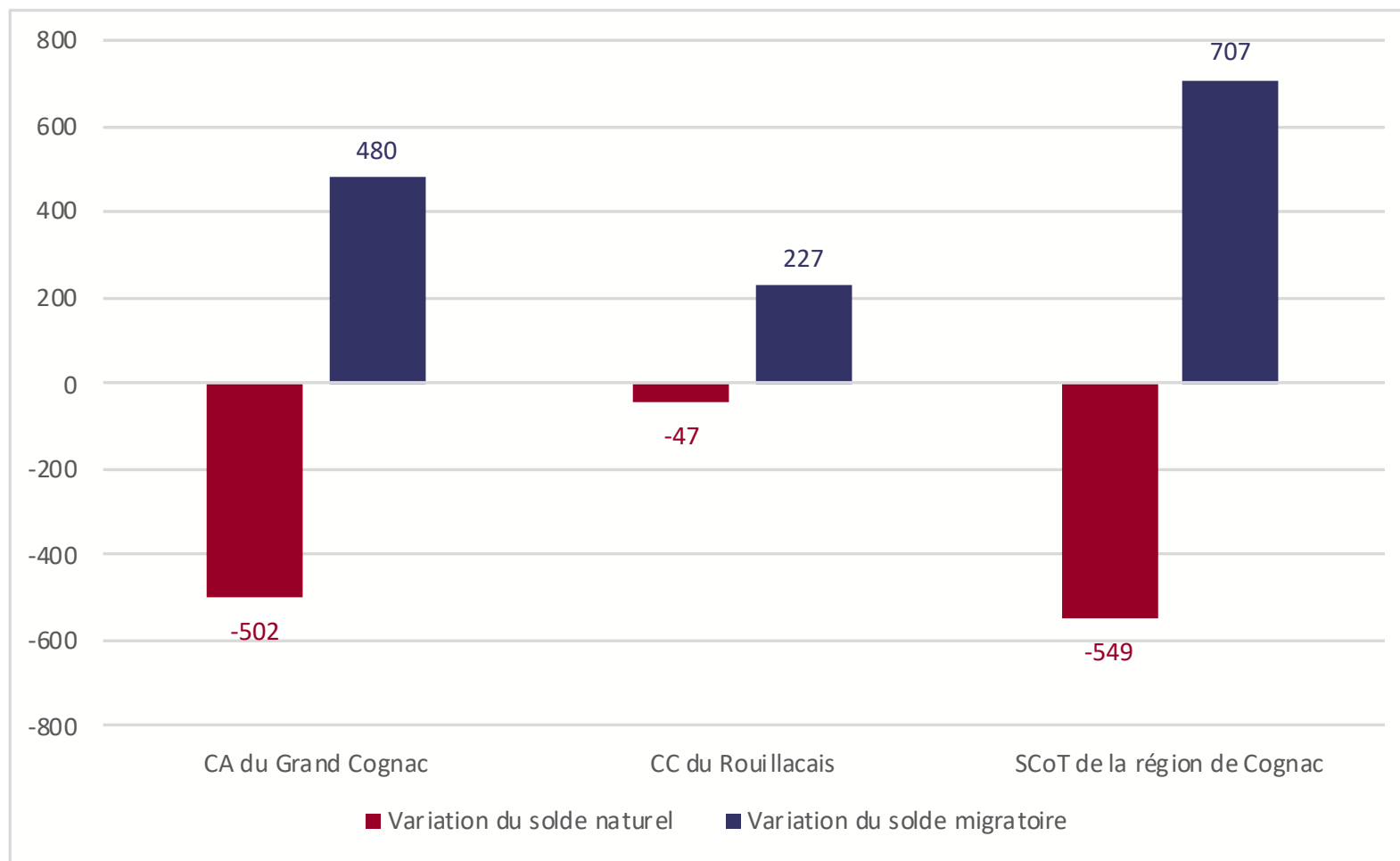
Évolution démographique annuelle moyenne (TCAM) depuis 1968 à 2016

Source : INSEE, RP, 2019

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2011	2011-2016
CA du Grand Cognac	0,52%	-0,15%	0,09%	-0,17%	0,07%	-0,01%
CC du Rouillacais	0,05%	0,00%	0,32%	0,02%	0,87%	0,36%
SCoT de la région de Cognac	0,47%	-0,14%	0,12%	-0,15%	0,17%	0,04%

Évolution de la population par le solde naturel et migratoire entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019

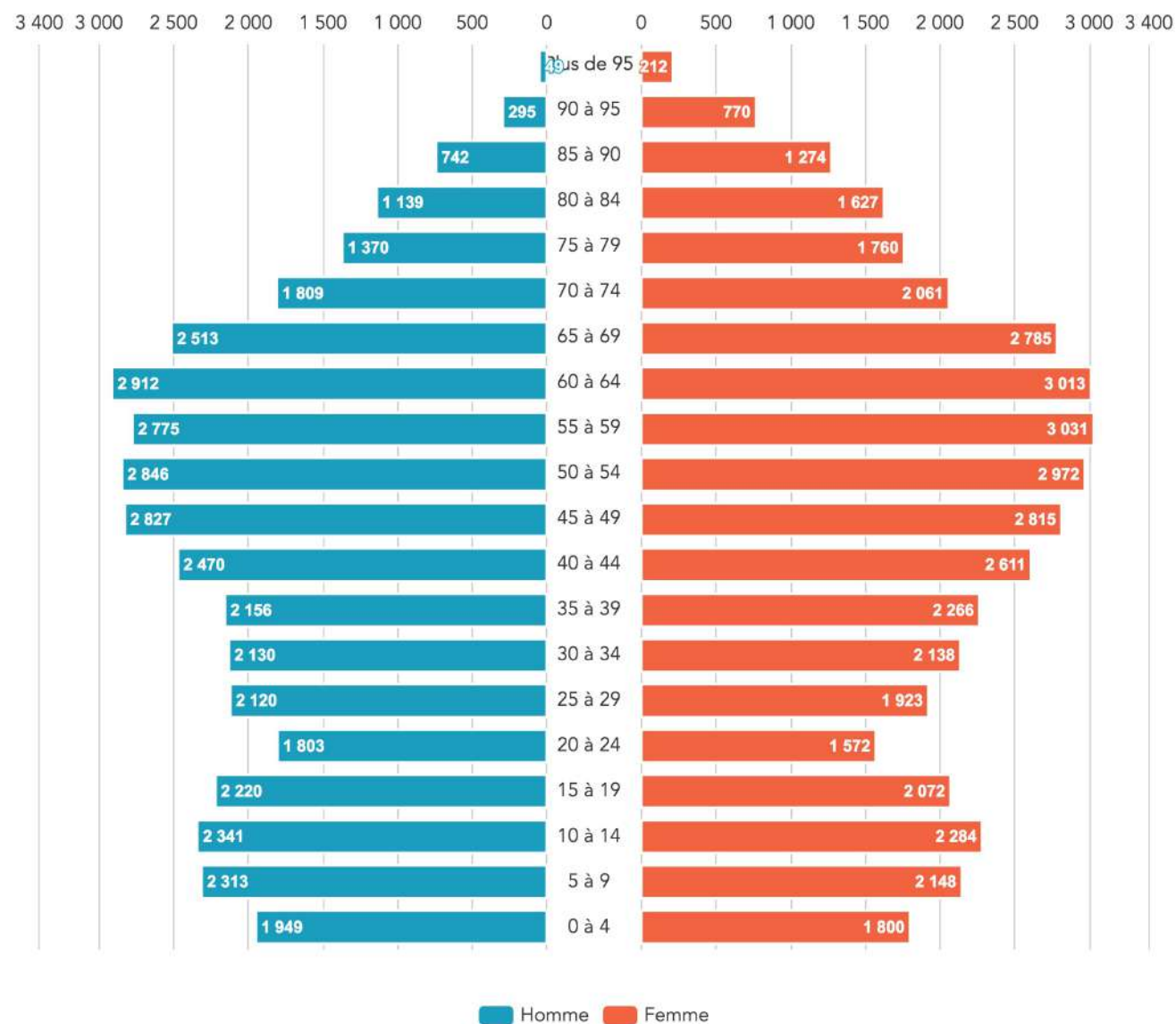


Pyramide des âges en 2016 à l'échelle du SCoT

Source : INSEE, RP, 2019

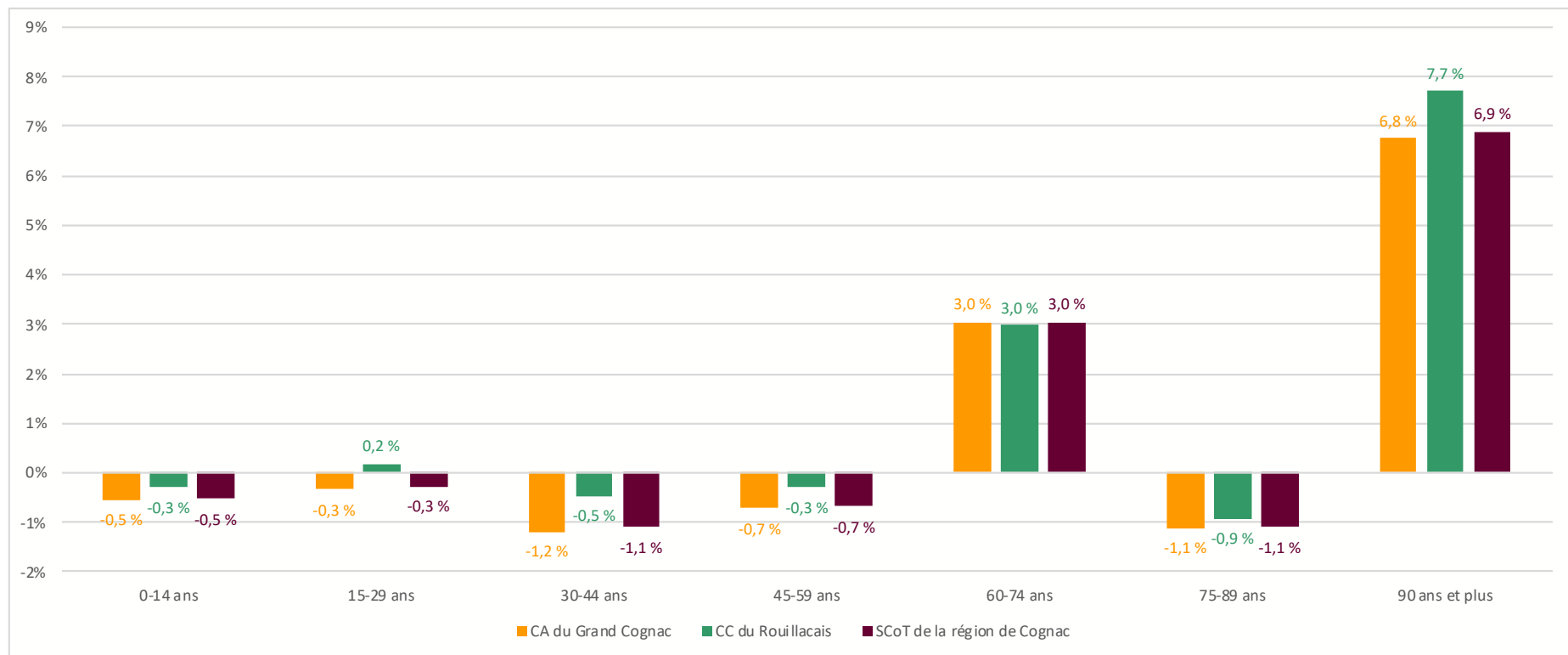
Pyramide des âges en 2016 :

Source : INSEE 2019



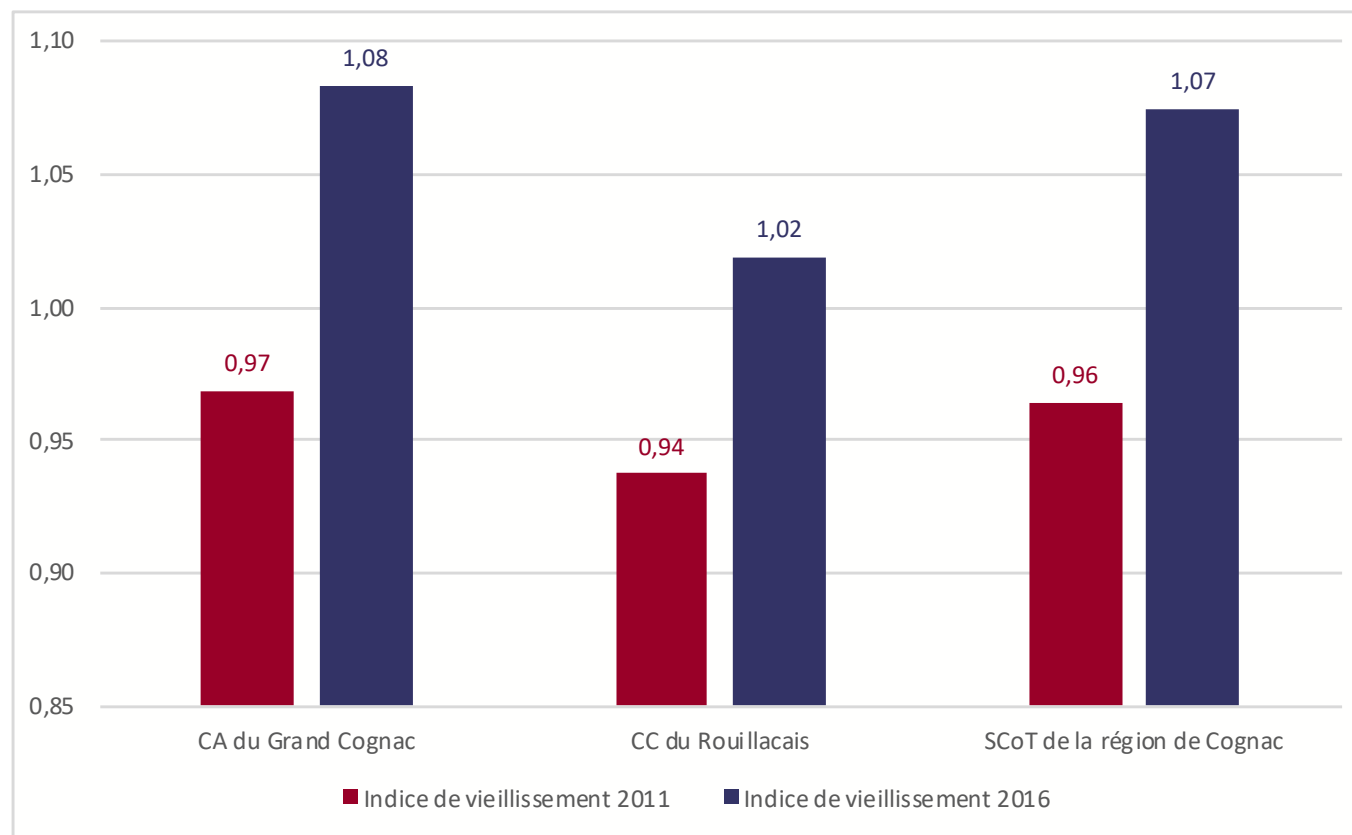
**Évolution de la population par grandes classes
d'âge entre 2001 et 2016 (taux de croissance
annuel moyen)**

Source : INSEE, RP, 2019



Indice de vieillissement de la population

Source : INSEE, RP, 2019



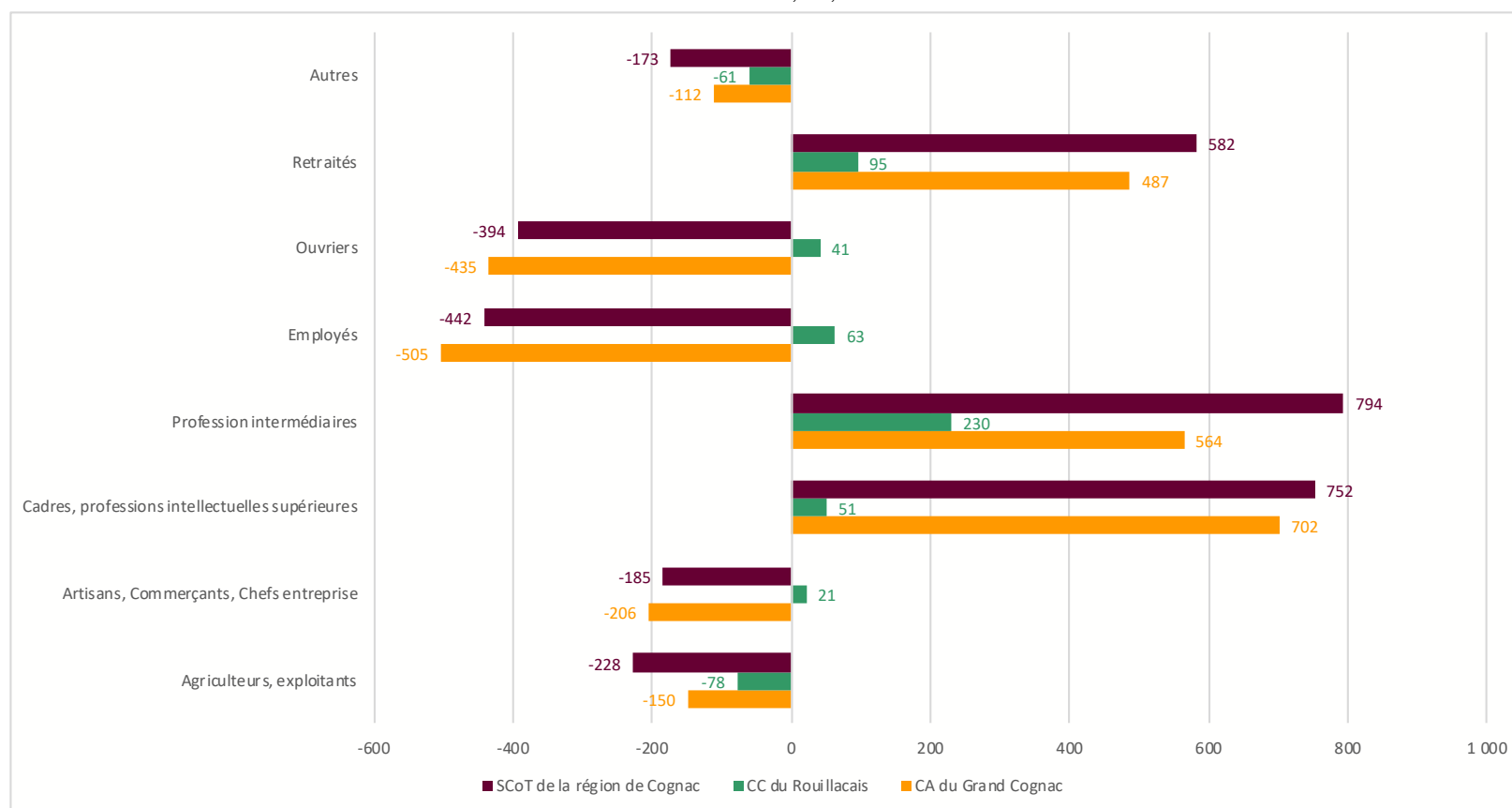
Population de plus de 15 ans par CSP en 2016

Source : INSEE, RP, 2019

	Agriculteurs, exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Profession intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
CA du Grand Cognac	1 029	2 066	3 380	7 192	8 566	10 486	18 994	7 009
CC du Rouillacais	287	365	372	1 082	1 244	1 482	2 805	838
SCoT de la région de Cognac	1 316	2 431	3 752	8 274	9 810	11 969	21 799	7 847

Variation absolue de la population de plus de 15 ans par CSP entre 2011 et 2016

Source : INSEE, RP, 2019



Synthèse

Les données récentes confortent celles du diagnostic initial réalisé en 2016.

Les deux intercommunalités du SCoT de la région de Cognac n'ont pas les mêmes trajectoires de développement. Les causes sont moins à chercher dans un quelconque désintérêt des territoires par les populations, que par un vieillissement assez marqué. Dans les deux cas le solde migratoire est positif, contrairement au solde naturel.

Or, d'ici à 20 ans, et si aucune politique sectorielle favorable au rajeunissement des populations et notamment des actifs ne vient contrer les effets du vieillissement, les besoins en main d'œuvre auront du mal à être pourvus avec toutes les conséquences en matière d'investissement économique que cela peut engendrer.

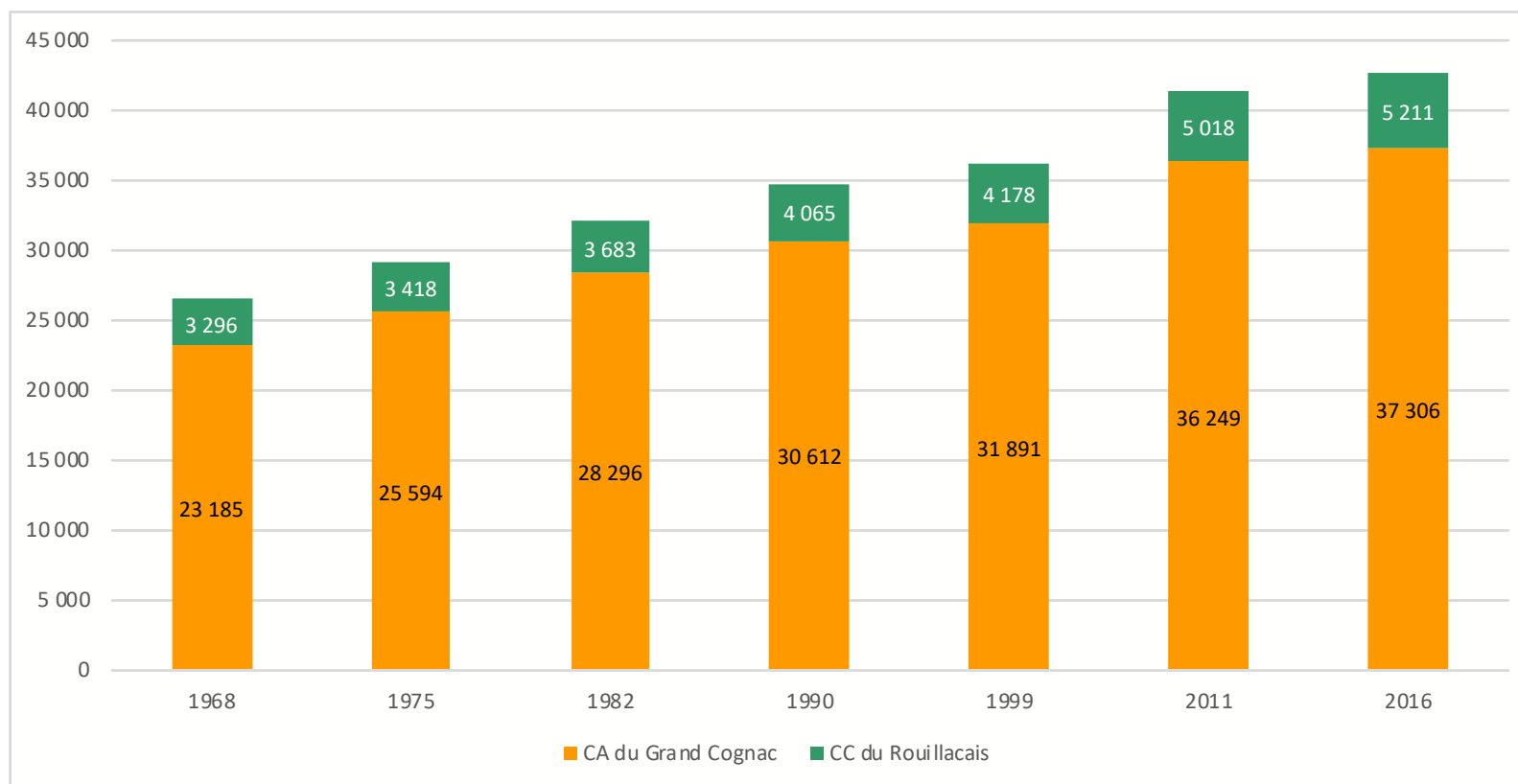
Par ailleurs, le changement sociologique s'opère à l'échelle du territoire du SCoT. Les cadres, professions intellectuelles supérieures progressent nettement en nombre au même titre que les professions intermédiaires. A l'inverse, la population d'ouvriers se contracte, comme celle des employés. Or, ces mouvements peuvent interpeller au regard de l'orientation industrielle et viticole du territoire. Même si cela reflète les tendances nationales, le territoire du SCoT a besoin de conforter la présence d'ouvriers ou d'employés pour alimenter son tissu économique. En cela, la mixité sociale relève d'un enjeu déjà perçu dans le diagnostic initial.

Pour un espace productif, comme l'est le territoire du SCoT, l'enjeu demeure, au regard de cette actualisation, de raccrocher « les fils » de la croissance démographique à la croissance économique.

Les évolutions résidentielles

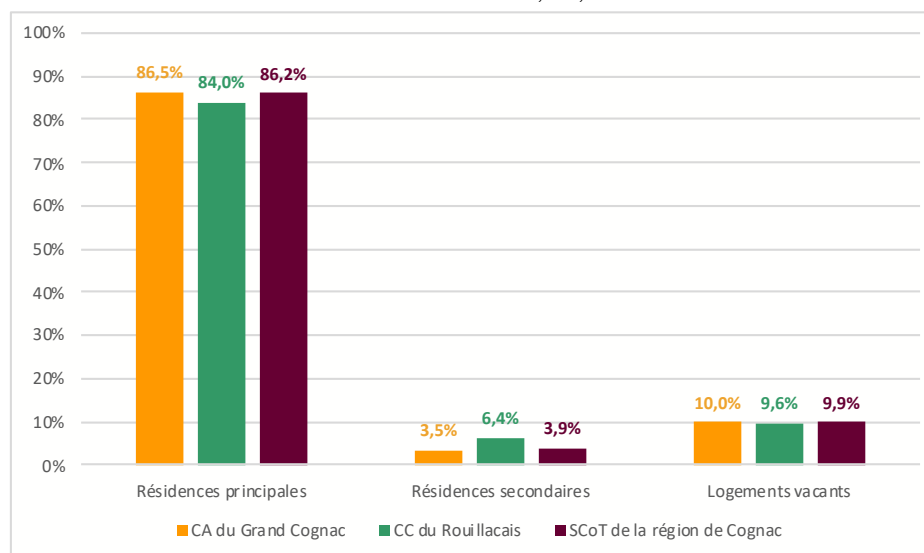
Évolution du nombre de logements

Source : INSEE, RP, 2019



Part des logements par typologie en 2016

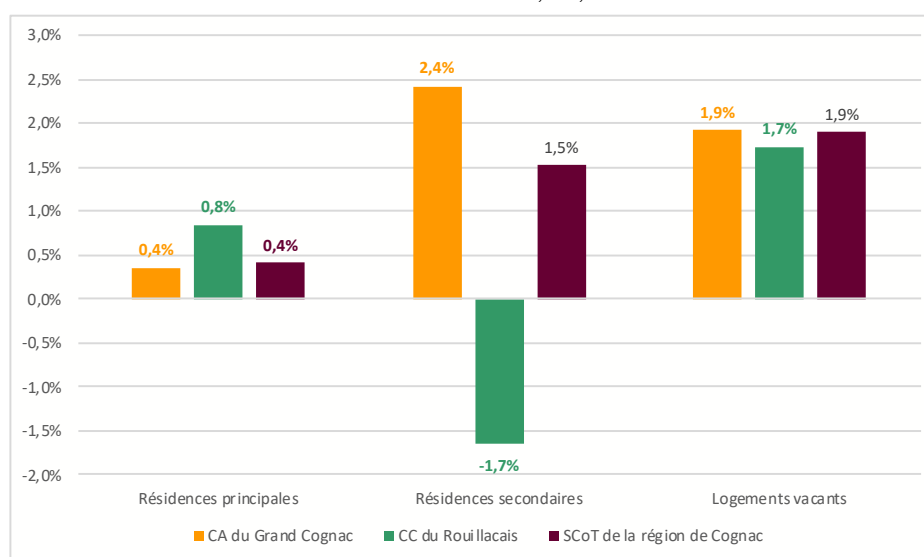
Source : INSEE, RP, 2019



Évolution du nombre de logements entre 2011-2016

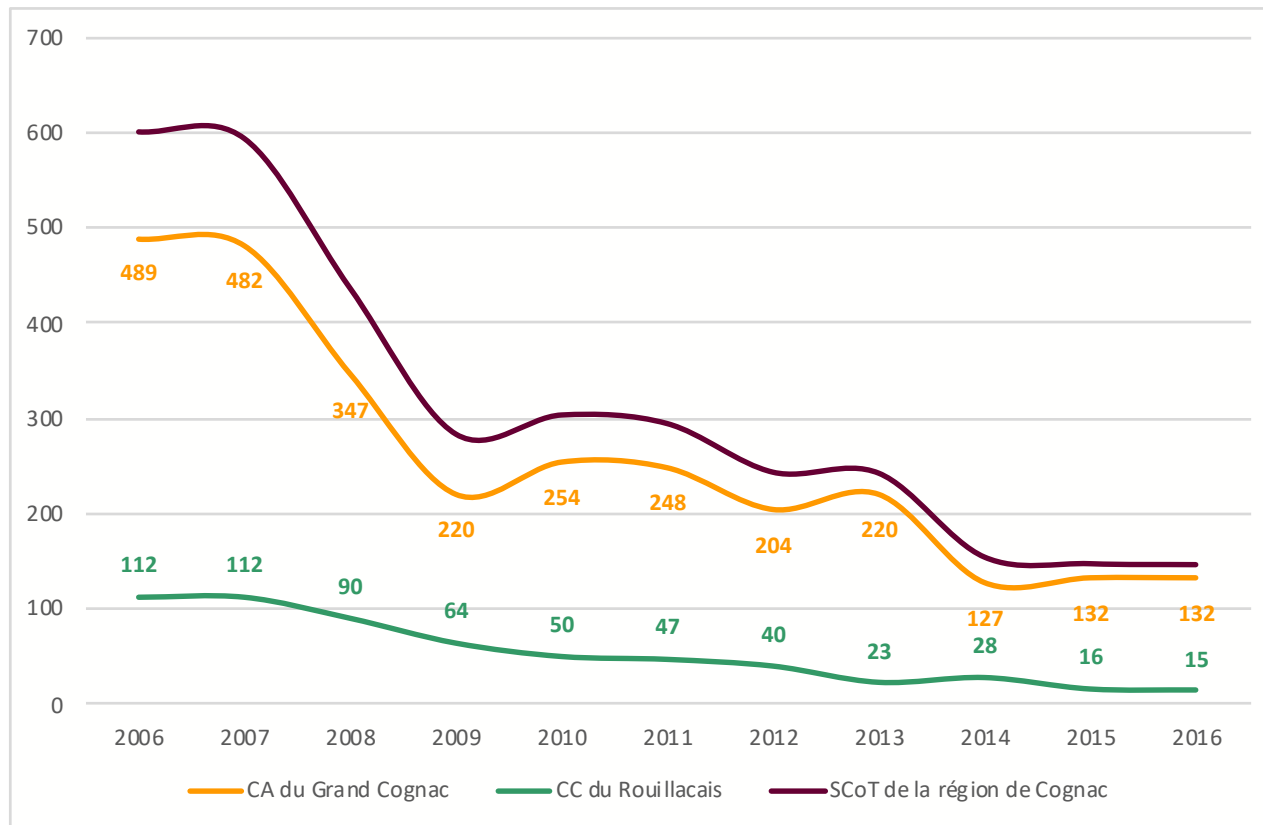
(taux de croissance annuel moyen)

Source : INSEE, RP, 2019



Évolution des logements commencés entre 2006 et 2016

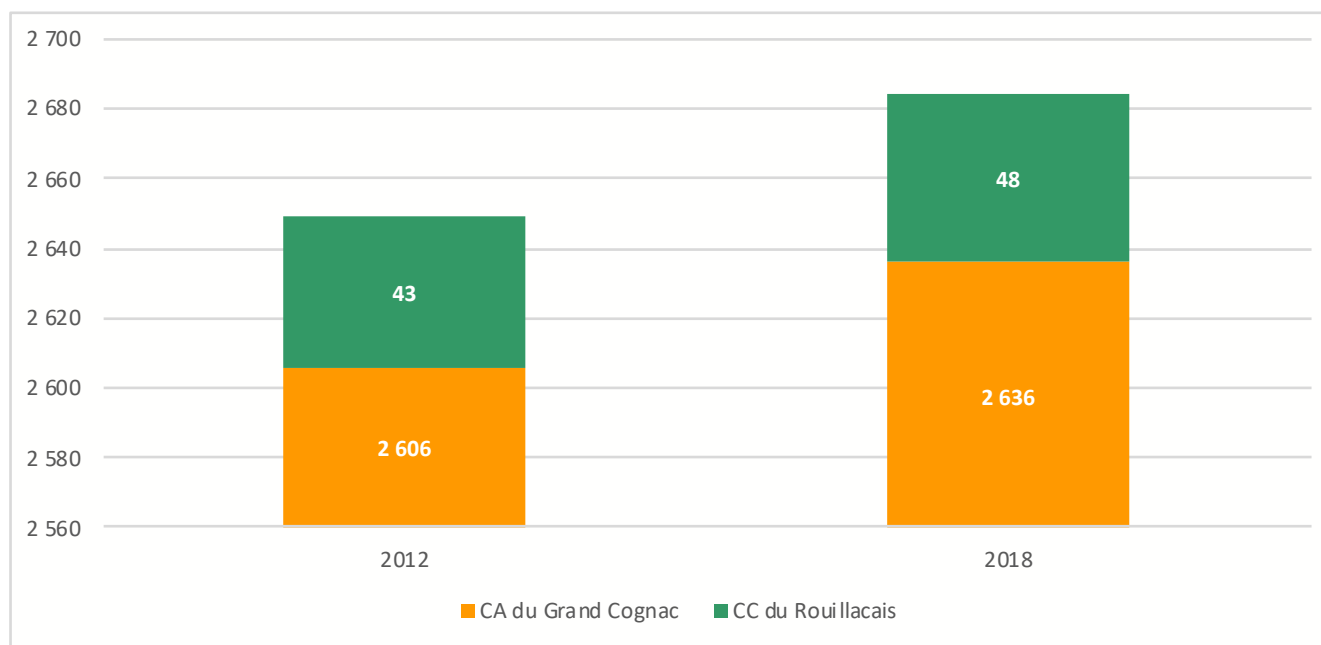
Source : Sit@del



3 452 logements
commencés entre
2006 et 2016 à
l'échelle du SCoT

**Évolution du nombre de logements sociaux
2012-2018**

Source : RPLS 201-2018



Synthèse

Quelques constats partagés dans le diagnostic initial se sont confirmés.

D'abord, le territoire peine à rattraper les dynamiques constructives qui ont été les siennes avant la crise. A ce jour, 2006 demeure un point haut qui n'a pas encore été rattrapé. Par ailleurs, les logements commencés ont été divisés par 4 en 10 ans.

Ensuite, la vacance s'est renforcée. Globalement elle augmente de 1,9%/an en moyenne sur l'intervalle 2006-2016 et de manière quasiment égale entre les deux intercommunalités. En pourcentage, elle représente 9,9 % du volume des logements au niveau du territoire du SCoT en 2016.

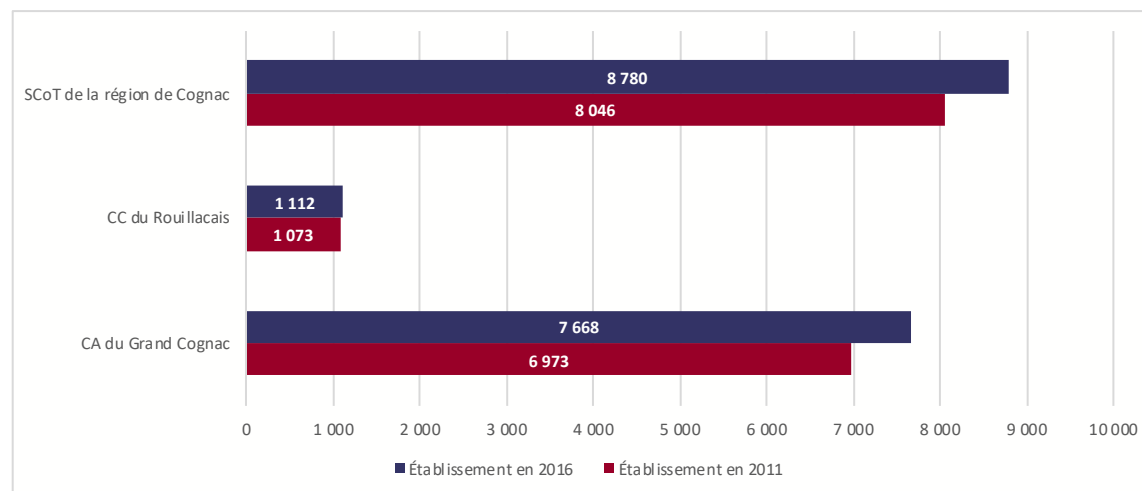
Là aussi, les enjeux sont clairement posés. Les tendances démographiques et de desserrement des ménages pèsent sur les dynamiques résidentielles. Près de 90 % de la construction neuve est destinée à satisfaire le point mort. Pourtant, les besoins grandissants du tissu économique amènent à devoir se pencher sur la gestion de l'offre de logement pour les ménages composés d'actifs, sans oublier les besoins qui seront tout aussi marqués d'accompagner le vieillissement de la population et les évolutions des modes de vie (famille monoparentale, par exemple).

Cet enjeu de l'offre de logement, aussi bien dans son volume que dans sa qualité, ne peut être découplé des questions de maintien des équipements dans les milieux ruraux du territoire au risque de perdre une identité forte qui fait la richesse de la France comme de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les évolutions économiques

Évolution du nombre des établissements

Source : INSEE - CLAP



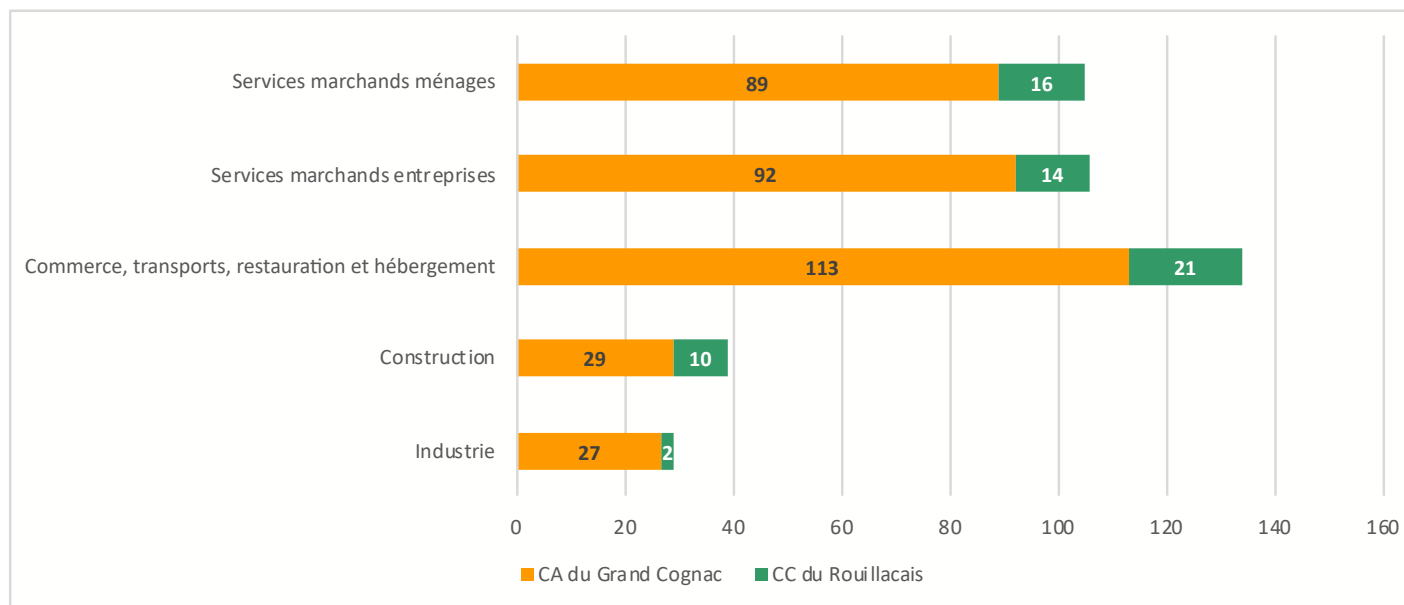
Évolution du nombre des établissements par secteur entre 2011 et 2016

Source : INSEE – CLAP

	Agriculture, sylviculture, pêche	Industrie	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé et action sociale
CA du Grand Cognac	-292	28	42	852	65
CC du Rouillacais	-126	13	21	130	1
SCoT de la région de Cognac	-418	41	63	982	66

Créations des entreprises en 2016 selon les secteurs

Source : INSEE – Démographie des entreprises



Évolution des emplois et des actifs

Source : INSEE – RP

	Emplois			Actifs		
	2011	2016	Variation	2011	2016	Variation
CA du Grand Cognac	31 226	31 150	-76	32 721	32 689	-33
CC du Rouillacais	2 792	2 887	95	4 492	4 648	156
SCoT de la région de Cognac	34 018	34 037	19	37 213	37 337	123

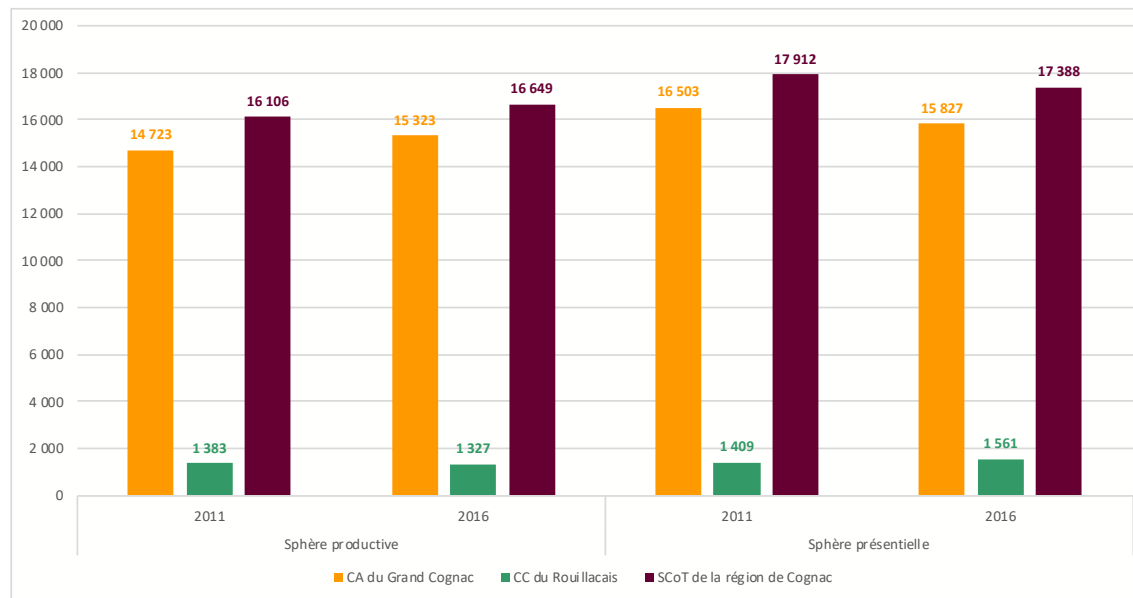
Évolution des emplois selon les secteurs

Source : INSEE – RP

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale	
	2016	Variation 2011-2016	2016	Variation 2011-2016	2016	Variation 2011-2016	2016	Variation 2011-2016	2016	Variation 2011-2016
CA du Grand Cognac	2 841	-165	7 656	412	1 655	-302	10 901	127	8 097	-149
CC du Rouillacais	624	18	361	-22	200	-83	849	42	853	140
SCoT de la région de Cognac	3 465	-147	8 018	390	1 855	-385	11 750	169	8 950	-9

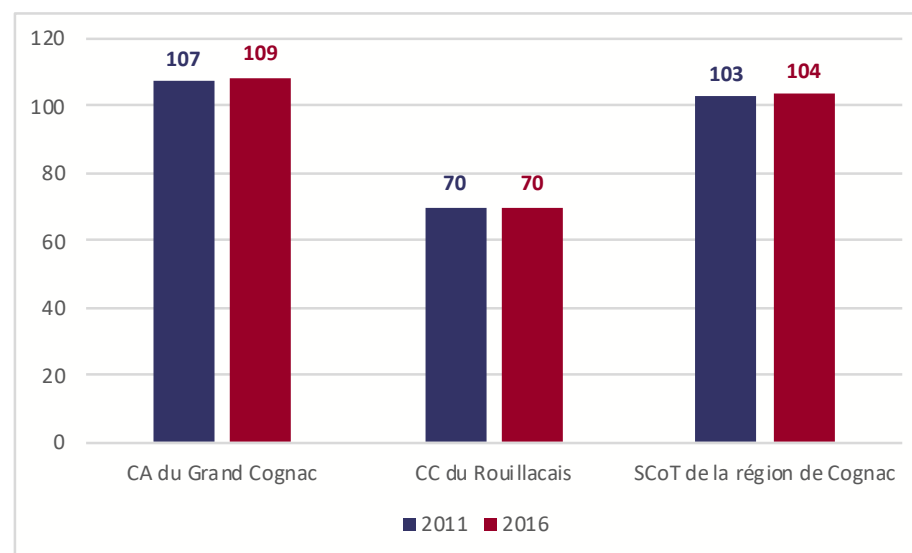
Évolution des emplois selon les sphères

Source : INSEE – RP



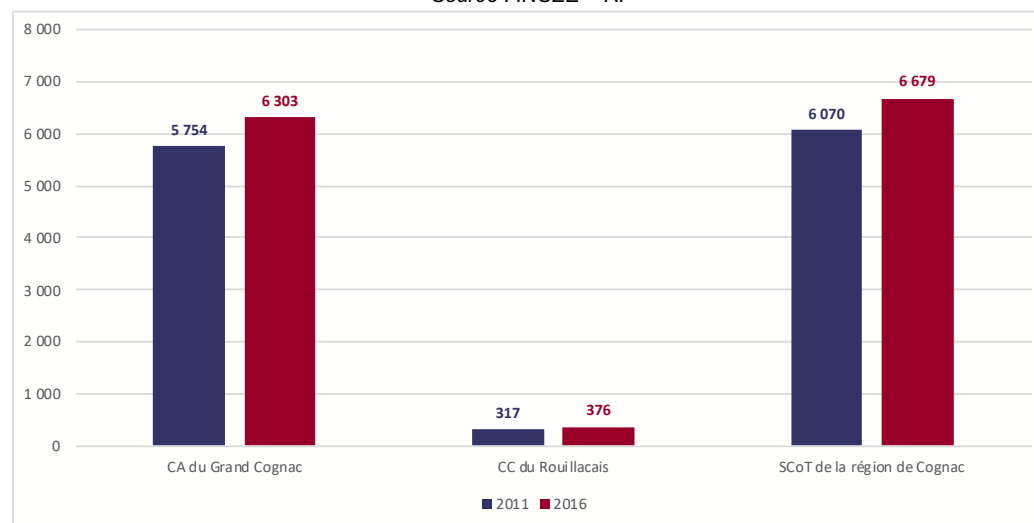
Évolution du taux de concentration de l'emploi

Source : INSEE – RP



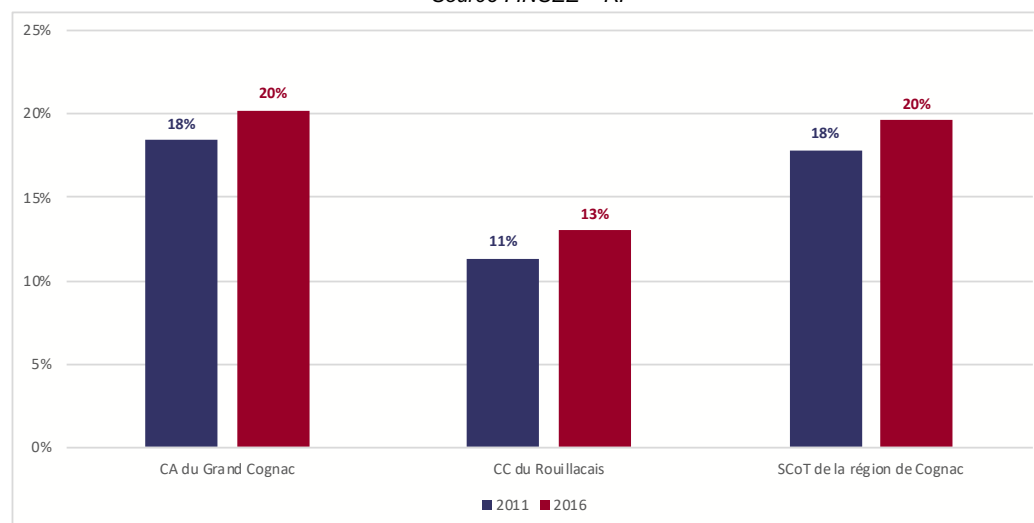
Évolution des emplois métropolitains

Source : INSEE – RP



Part des emplois métropolitains dans l'emploi total

Source : INSEE – RP



Synthèse

Contrairement à bon nombre de territoires français, la sphère productive ne décroît pas, elle augmente. Il est évident que la filière des spiritueux, avec le cognac comme tête de gondole, y est pour beaucoup.

Plus finement, l'industrie tire son épingle du jeu et entraîne dans son sillage les activités de services aux entreprises.

Par ailleurs, le tissu économique s'avère plutôt équilibré entre activités productives et présentes, 16 649 emplois pour les premières et 17 388 emplois pour les secondes. Pour autant, ces dernières affichent un repli sur la période d'observation de 2011-2016.

Enfin, le territoire apparaît véritablement comme un pôle d'emploi. Pour 100 actifs occupés habitants sur le périmètre du SCoT, il existe 104 emplois offerts. Ce ratio monte à 109 sur la CA du Grand Cognac.

Les emplois métropolitains se développent plus rapidement que les autres types d'emplois. La filière des spiritueux en est fortement demandeuse, ce qui s'avère logique compte tenu des métiers liés à l'exportation, à la recherche & développement, de gestion, ou autres dont elle recourt.

Par rapport au diagnostic initial, les tendances demeurent inchangées. Les enjeux également.

Aussi, il est à constater que les deux intercommunalités se spécialisent de manière complémentaire. A grand trait, la CA du Grand Cognac voit ses fonctions productives se renforcer, tandis que la CC du Rouillacais observe une hausse des emplois présents. La croissance démographique n'est pas étrangère à cela.

A cet égard, cela appelle à renforcer et accompagner les politiques sectorielles favorables à l'arrivée de nouvelles populations pour répondre aux besoins de l'économie productive et à la diversification sectorielle.

Aussi, la mobilisation de l'action publique sera à mettre en œuvre pour permettre à des métiers liés au tourisme de se développer. En plus d'apporter de l'emploi et autres retombées financières, la notoriété du territoire ne peut en être que grandissante.

Les équipements

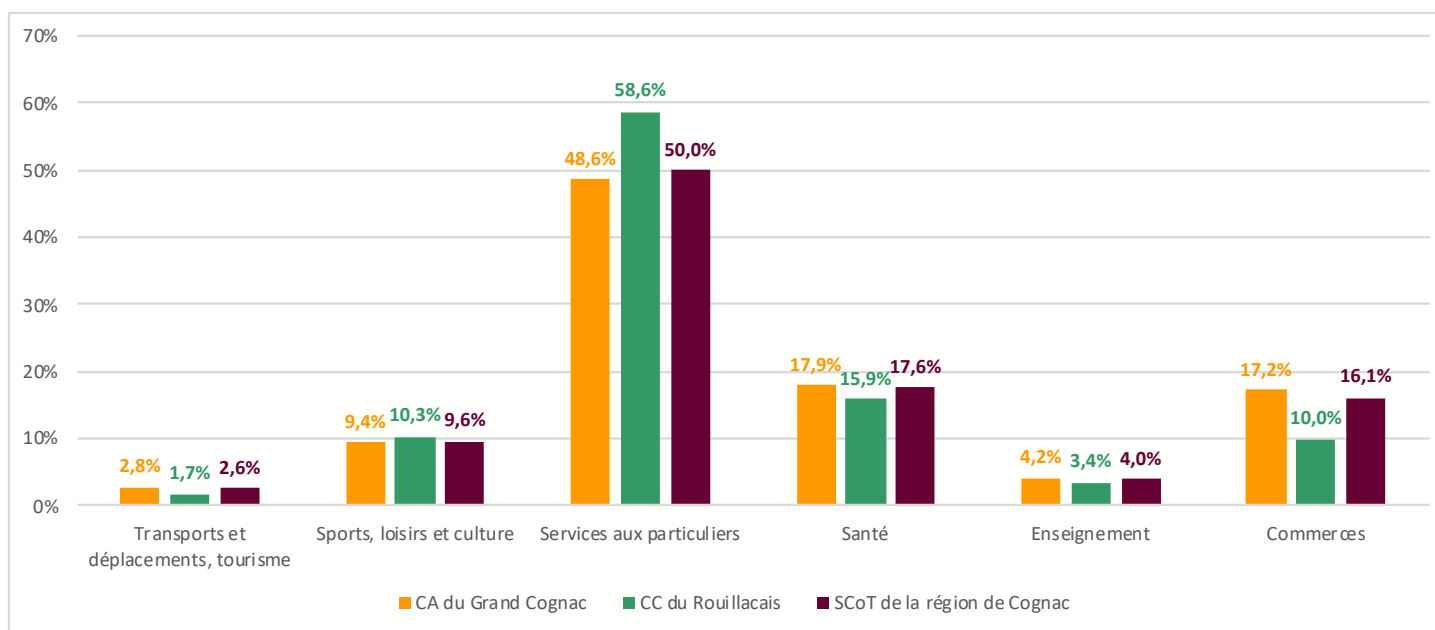
Équipements par gamme

Source : INSEE – BPE 2018

	Équipements			Dont de proximité			Dont intermédiaires			Dont supérieurs		
	Total	Poids au sein du SCoT en 2018	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2018	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2018	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2018	Densité pour 10 000 habitants
CA du Grand Cognac	2 312	85%	331	1 667	84%	239	509	88%	73	136	93%	19
CC du Rouillacais	403	15%	397	323	16%	319	70	12%	69	10	7%	10
SCoT de la région de Cognac	2 715	100%	340	1 990	100%	249	579	100%	72	146	100%	18

Équipements par typologie

Source : INSEE – BPE 2018



Synthèse

Que ce soit la CA du Grand Cognac ou la CC du Rouillacais, les équipements de proximité dominant par rapport aux autres types d'équipements (intermédiaires et supérieurs). Nous trouvons là les caractéristiques d'un espace rural qui s'est constitué en réponse à des besoins du quotidien de ses habitants.

En poids relatif, la CA du Grand Cognac apparaît comme mieux dotée en équipements intermédiaires et supérieurs. La présence de la ville de Cognac n'est pas étrangère à cela.

Toutefois, la question du maintien d'équipements est suivie avec attention puisqu'ils sont des facteurs d'attractivité et de maintien de certaines populations sensibles à leur présence.

Le maintien de certains équipements se pose avec acuité. C'est notamment le cas des équipements de la santé dans un contexte de vieillissement de la population, des équipements de services à la population dans un contexte où les citoyens réclament de la proximité, mais aussi des équipements scolaires pour les familles avec enfant(s).

Glossaire

Solde naturel :

Différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès sur un territoire

Solde migratoire :

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.

Indice de vieillesse :

Rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et celui des personnes de moins de 20 ans.

Établissement :

Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Entreprise :

Unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie décisionnelle, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Actif :

Personne déclarant :

- Exercer une profession même à temps partiel,
- Aider une personne dans son travail (même sans rémunération),
- Être apprenti, stagiaire rémunéré,

- Être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite,
- Être étudiant ou retraité mais occupant un emploi,
- Être militaire du contingent.

Sphère productive :

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Sphère présentielle :

Activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Emploi métropolitain :

Recouvre des activités à forte valeur ajoutée que l'on retrouve généralement dans les aires urbaines :

- Conception-recherche,
- Prestations intellectuelles,
- Commerce inter-entreprises,
- Gestion,
- Culture-Loisirs.

Taux de concentration de l'emploi :

Mesure la capacité d'un territoire à offrir à ses habitants un nombre d'emplois suffisant. Il est issu du rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire et la population active occupée qui y réside.

Équipements selon les gammes :

- Gamme de proximité : boulangerie, boucherie, école élémentaire, poste, pharmacie, épicerie...
- Gamme intermédiaire : banque, police, supermarché, crèche, hébergement pour personnes âgées, bassin de natation, collège, magasin de vêtements ...
- Gamme supérieure : hypermarché, lycée, centre de formation, urgences, établissement de santé, spécialiste médical, gare, théâtre, musée, cinéma...

